

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00114

Numéro SIREN : 313 245 391

Nom ou dénomination : SOCIETE D EQUIPEMENT & DE GESTION POUR L EXPANSION DES REGIONS

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2018 sous le numéro de dépôt 3657

1

BILAN - ACTIF

le 20 JUIN 2018

N° de l'entreprise : SEGER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 18 boulevard de Brosses 21000 DIJON Durée de l'exercice précédent * 1 2

Número SIRET* 3 1 3 2 4 5 3 9 1 0 0 0 2 1 Néant *

Exercice N clos le 13 0 0 19 12 10 17

Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3

Capital souscrit non appelé (I) AA

Frais d'établissement * AB AC

Frais de développement * CX CQ

Concessions, brevets et droits similaires AF 24 941 AG 24 941

Fonds commercial (1) AH AI

Autres immobilisations incorporelles AJ AK

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL AM

Terrains AN 35 388 AO 35 388

Constructions AP 300 000 AQ 157 234 142 766

Installations techniques, matériel et outillage industriels AR AS

Autres immobilisations corporelles AT 294 608 AU 225 647 68 960

Immobilisations en cours AV AW

Avances et acomptes AX AY

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS CT

Autres participations CU 102 CV 102

Créances rattachées à des participations BB BC

Autres titres immobilisés BD BE

Prêts BF BG

Autres immobilisations financières * BH 16 395 BI 16 395

TOTAL (II) BJ 671 433 BK 407 822 263 611

Matières premières, approvisionnements BL BM

En cours de production de biens BN BO

En cours de production de services BP BQ

Produits intermédiaires et finis BR BS

Marchandises BT BU

Avances et acomptes versés sur commandes BV BW

Clients et comptes rattachés (3)* BX 1 946 095 BY 20 000 1 926 095

Autres créances (3) BZ 1 917 890 CA 1 917 890

Capital souscrit et appelé, non versé CB CC

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD CE

Disponibilités CF 252 940 CG 252 940

Charges constatées d'avance (3)* CH 36 258 CI 36 258

TOTAL (III) CJ 4 153 183 CK 20 000 4 133 183

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW

Primes de remboursement des obligations (V) CM

Écarts de conversion actif * (VI) CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 4 824 616 IA 427 822 4 396 794

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an : CR 23 920

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		SEGER		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	500 000		DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	82 698
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cour	B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ)	DG	
	Report à nouveau			DH	1 692 660
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	387 576
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 712 935
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées				DN	
TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	350 000
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	350 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	*Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 979
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatif	EI)	DV	9 338
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	544 151
Dettes fiscales et sociales			DY	712 502	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	62 890	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 333 860	
	Ecart de conversion passif *			ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 396 794	
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 333 930	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	4 979	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SEGER		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF		
		FG	3 012 469	FH	FI	3 012 469
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 012 469	FK	FL	3 012 469
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	272 975	
	Autres produits (1) (11)			FQ	77	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 285 521
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	909 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	20 847	
	Salaires et traitements*			FY	1 224 057	
	Charges sociales (10)			FZ	502 846	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	29 639
					GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	49	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 686 438	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	599 083	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	3 977	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	3 977	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 737	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	4 737	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(760)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	598 323	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>SEGER</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 657
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 657
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	29 093
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	130
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	29 223
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(26 566)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	184 181
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 292 156
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 904 579
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	387 576
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	24 416
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 977
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RD	
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)
	(9) Dont transferts de charges	A1	272 975
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES	4 677		
ACTIF CEDE	130		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
URSSAF	24 416		
CHQ NON DEBITE		2 657	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Règles & Méthodes Comptables

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 25 à 60 ans
- Agencements et aménagements des constructions 15 à 25 ans
- Installations techniques 10 ans
- Matériel et outillages industriel 2 à 10 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PROVISION INDEMNITES DEPART EN RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite à son initiative, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de retraite s'élève à 96 633.42 €. ce montant n'est pas comptabilisé.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite cadre 65-67 ans, employés 60-62 ans
- taux d'actualisation 1.45%
- taux de charges sociales 45%

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles & Méthodes Comptables

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

INTEGRATION FISCALE

L'exercice ouvert le 1er octobre 2009 a été intégré fiscalement en application des dispositions visées aux articles 223A et suivants du code Général des Impôts.

La société mère SOREFI SAS au capital de 7 000 000 € dont le siège social est à DIJON (21000) 50 rue des perrières, immatriculée au RCS de Dijon sous le N° 317 784 361, au travers d'une option fiscale faite le 28 décembre 2009, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les résultats de la SAS SEGER.

L'impôt calculé au compte de résultat est identique à celui qu'aurait payé la SAS SEGER si elle n'avait pas été intégrée fiscalement.

CONSOLIDATION LEGALE

La société SEGER a été consolidée légalement pour la première fois au 30/09/2006 au niveau de sa holding SOREFI.

Immobilisations

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	24 941		
TOTAL immobilisations incorporelles :	24 941		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	35 388		
Constructions sur sol propre	300 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	209 332		
Matériel de transport	3 763		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	75 431		6 265
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	623 914		6 265
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	102		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	17 725		
TOTAL immobilisations financières :	17 827		
TOTAL GÉNÉRAL	666 682		6 265

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			24 941	
TOTAL immobilisations incorporelles :			24 941	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			35 388	
Constructions sur sol propre			300 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			209 332	
Matériel de transport			3 763	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		183	81 513	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		183	629 995	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			102	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 330	16 395	
TOTAL immobilisations financières :		1 330	16 497	
TOTAL GÉNÉRAL		1 513	671 433	

Amortissements

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	24 820	121		24 941
TOTAL immobilisations incorporelles :	24 820	121		24 941
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	149 524	7 709		157 234
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	139 503	13 295		152 798
Matériel de transport	1 505	753		2 258
Mat. de bureau, informatique et mobil.	62 830	7 761		70 591
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	353 363	29 518		382 881
TOTAL GÉNÉRAL	378 183	29 639		407 822

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
 Edition du 05/01/18
 Tenue de comp EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
 Edition du 05/01/18
 Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	350 000			350 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	350 000			350 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	20 000			20 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	20 000			20 000

TOTAL GÉNÉRAL	370 000			370 000
----------------------	----------------	--	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 395		16 395
TOTAL de l'actif immobilisé :	16 395		16 395
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	23 920		23 920
Autres créances clients	1 922 175	1 922 175	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 938	2 938	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	65 746	65 746	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	40 696	40 696	
État - Divers			
Groupe et associés	41 209	41 209	
Débiteurs divers	1 767 301	1 767 301	
TOTAL de l'actif circulant :	3 863 985	3 840 065	23 920
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	36 258	36 258	

TOTAL GÉNÉRAL	3 916 638	3 876 323	40 315
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	4 979	4 979		
Emprunts et dettes financières divers	196	196		
Fournisseurs et comptes rattachés	544 151	544 151		
Personnel et comptes rattachés	153 304	153 304		
Sécurité sociale et autres organismes	173 327	173 327		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	374 550	374 550		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 390	11 390		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 142	9 142		
Autres dettes	62 890	62 890		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	1 333 930	1 333 930		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 735
Dettes fiscales et sociales	244 584
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 261
Autres dettes	
TOTAL	268 579

Charges et Produits Constatés d'Avance

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	36 258	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	36 258	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
	TOTAL	

Composition du Capital Social

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Édition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1276	391,85
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1276	391,85



KPMG Audit
Bourgogne Nord
6 rue Paul Verlaine
BP 67025
21070 Dijon Cedex

Téléphone : +33 (0)3 80 78 86 10
Télécopie : +33 (0)3 80 73 36 59
Site internet : www.kpmg.fr

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 20 JUIN 2018
sous le n° B 3657

SEGER SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

SEGER SAS

18 Boulevard de Broses 21000 DIJON

Ce rapport contient 29 pages

Référence : 8602.18 IF/FG

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Bourgogne Nord
6 rue Paul Verlaine
BP 67025
21070 Dijon Cedex

Téléphone : +33 (0)3 80 78 86 10
Télécopie : +33 (0)3 80 73 36 59
Site internet : www.kpmg.fr

SEGER SAS

Siège social : 18 Boulevard de Brosses 21000 DIJON
Capital social : € 500 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2017

A l'associé unique de la société Seger SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Seger SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

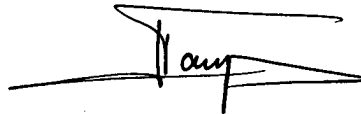
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 5 mars 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Isabelle Fanjas
Commissaire aux comptes

**SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION
POUR L'EXPANSION DES REGIONS**

En abrégé "S.E.G.E.R"

S.A.S au capital de 500.000 Euros
Siège social : 18 Boulevard de Brosses
21000 DIJON
RCS DIJON 313 245 391

RAPPORT DE GESTION

La Société SOREFI, représentée par Madame Geneviève ROUY, associée unique et Présidente de la Société SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION POUR L'EXPANSION DES REGIONS, en abrégé S.E.G.E.R, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2017, établi le présent rapport de gestion.

I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT 598.323 €

composé notamment :

- de produits d'exploitation 3.285.521 €
dont un chiffre d'affaires net de 3.012.469 €
contre 3.097.182 € pour l'exercice précédent,
soit une diminution de 2,74 %.

- de charges d'exploitation 2.686.438 €

comprenant :

909.000 €	d'autres achats et charges externes
20.847 €	d'impôts, taxes et versements assimilés
1.224.057 €	de salaires et traitements
502.846 €	de charges sociales
29.639 €	de dotations aux amortissements sur immobilisations
49 €	d'autres charges

- du résultat financier (760) €

comprenant :

3.977 €	de produits financiers
4.737 €	de charges financières

RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE 387.576 €

tenant compte :

- du résultat courant avant impôt	598.323 €
- du résultat exceptionnel	(26.566) €
- de l'impôt sur les bénéfices	184.181 €

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées

Nomination de Messieurs Xavier et Edouard ROUY en qualité de Directeur Général.

- Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat

Développement des agences de DIJON, BESANCON et PARIS.

III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

V – SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société détient :

- 0,1 % de la SCC LES BALCONS DE L'ALMA – Société Civile au capital de 1.524,49 Euros - Siège social : 1 Rue de Bellevue – 21000 DIJON - RCS DIJON 316 514 843.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 0 € et à 13,96 €.

- 0,1 % de la Société DOME IMPERIAL – Société Anonyme au capital de 38.112,25 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 732 820 972.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement 280 € et à 172 €.

- 0,1 % de la Société SORELYS – Groupement d'Intérêt Economique au capital de 100.000 € - Siège social : 9-11 Rue Devosge – 21000 DIJON – RCS DIJON 750 424 145.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 318.228 € et à 26.406 €.

VI – INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives aux délais moyens de paiement des fournisseurs et des clients :

Exercice 2016/2017 :

FOURNISSEURS	Article D. 441 I.-1° du Code de Commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	66					66
Montant total des factures concernées (TTC)		60.706,44			219.762,44	280.468,88
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)		4,54 %			16,43 %	20,97 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	14					
Montant total des factures exclues (TTC)					74.838,83	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : selon conditions du fournisseur <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)					

CLIENTS	Article D. 441 I.-2° du Code de Commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	20					20
Montant total des factures concernées (TTC)					1.617.582,64	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : à réception de facture <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)					

VII - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE

1 - Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 387.576 € ; Il sera affecté de la façon suivante :

- à titre de dividendes 301.136 €
soit un dividende de 236 € par action

- le solde au poste « Report à nouveau », soit 86.440 €
qui sera ainsi porté de 1.692.660 € à 1.779.100 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 16 mars 2018.

2 - Mention faite en application des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce

Il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

VIII - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Générale des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice social	Revenus distribués	Dont éligibles à l'abattement visé à	Dont non éligibles à l'abattement visé à
		Art. 158-3-2°	Art. 158-3-2°
2015/2016	301.136 €	/	301.136 €
2014/2015	301.136 €	/	301.136 €
2013/2014	301.136 €	/	301.136 €

IX - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 6.936 € correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

X - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à
Le
La Présidente
Pour la Société SOREFI

Copie certifiée conforme
Madame Geneviève ROUY



**SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION
POUR L'EXPANSION DES REGIONS**

En abrégé "S.E.G.E.R"

S.A.S au capital de 500.000 Euros

Siège social : 18 Boulevard de Broses

21000 DIJON

RCS DIJON 313 245 391

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Décisions de l'associée unique du 16 mars 2018 (Extrait)

Troisième décision (Extrait)

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 387.576 € de la façon suivante :

- à titre de dividendes	301.136 €
<hr/>	

- le solde au poste « Report à nouveau », soit	86.440 €
<hr/>	

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

.....

La Présidente
Pour la Société SOREFI,

Copie certifiée conforme

Madame Geneviève ROUY



Bilan Actif

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17

Edition du 05/01/18

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	24 941	24 941		121
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	24 941	24 941		121
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	35 388		35 388	35 388
Constructions	300 000	157 234	142 766	150 476
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	294 608	225 647	68 960	84 687
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	629 995	382 881	247 114	270 551
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	102		102	102
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 395		16 395	17 725
TOTAL immobilisations financières :	16 497		16 497	17 827
ACTIF IMMOBILISÉ	671 433	407 822	263 611	288 499
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				58
Créances clients et comptes rattachés	1 946 095	20 000	1 926 095	1 737 329
Autres créances	1 917 890		1 917 890	1 960 384
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 863 985	20 000	3 843 985	3 697 771
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	252 940		252 940	52 684
Charges constatées d'avance	36 258		36 258	45 909
TOTAL disponibilités et divers :	289 198		289 198	98 593
ACTIF CIRCULANT	4 153 183	20 000	4 133 183	3 796 364
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

Bilan Passif

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17

Edition du 05/01/18

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	82 698	82 698
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 692 660	1 690 638
Résultat de l'exercice	387 576	303 158
TOTAL situation nette :	2 712 935	2 626 494
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 712 935	2 626 494
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	350 000	350 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	350 000	350 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 979	3 505
Emprunts et dettes financières divers	9 338	196
TOTAL dettes financières :	14 317	3 701
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	544 151	461 969
Dettes fiscales et sociales	712 502	631 864
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		100
Autres dettes	62 890	10 736
TOTAL dettes diverses :	1 319 543	1 104 668
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 333 860	1 108 369
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 396 794	4 084 863

Compte de Résultat (Première Partie)

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 012 469		3 012 469	3 097 182
Chiffres d'affaires nets	3 012 469		3 012 469	3 097 182
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			272 975	111 506
Autres produits			77	11
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 285 521	3 208 698
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			909 000	976 645
TOTAL charges externes :			909 000	976 645
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			20 847	155 630
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 224 057	1 109 600
Charges sociales			502 846	479 094
TOTAL charges de personnel :			1 726 903	1 588 694
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			29 639	34 626
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			29 639	34 626
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			49	217
CHARGES D'EXPLOITATION			2 686 438	2 755 813
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			599 083	452 886

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2017	Net (N-1) 30/09/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	599 083	452 886
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		300
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 977	12 660
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 977	12 960
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 737	4 089
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 737	4 089
RÉSULTAT FINANCIER	(760)	8 871
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	598 323	461 756
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 657	1 568
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	2 657	1 568
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 093	15 088
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	130	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	29 223	15 088
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(26 566)	(13 520)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	184 181	145 079
TOTAL DES PRODUITS	3 292 156	3 223 226
TOTAL DES CHARGES	2 904 579	2 920 069
BÉNÉFICE OU PERTE	387 576	303 158

Règles & Méthodes Comptables

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | | |
|---|---------|-----|
| - Constructions | 25 à 60 | ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | 15 à 25 | ans |
| - Installations techniques | 10 | ans |
| - Matériel et outillages industriel | 2 à 10 | ans |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PROVISION INDEMNITES DEPART EN RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite à son initiative, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de retraite s'élève à 96 633.42 €.

ce montant n'est pas comptabilisé.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite cadre 65-67 ans, employés 60-62 ans
- taux d'actualisation 1.45%
- taux de charges sociales 45%

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles & Méthodes Comptables

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

INTEGRATION FISCALE

L'exercice ouvert le 1er octobre 2009 a été intégré fiscalement en application des dispositions visées aux articles 223A et suivants du code Général des Impôts.

La société mère SOREFI SAS au capital de 7 000 000 € dont le siège social est à DIJON (21000) 50 rue des perrières, immatriculée au RCS de Dijon sous le N° 317 784 361, au travers d'une option fiscale faite le 28 décembre 2009, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les résultats de la SAS SEGER.

L'impôt calculé au compte de résultat est identique à celui qu'aurait payé la SAS SEGER si elle n'avait pas été intégrée fiscalement.

CONSOLIDATION LEGALE

La société SEGER a été consolidée légalement pour la première fois au 30/09/2006 au niveau de sa holding SOREFI.

Immobilisations

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17

Edition du 05/01/18

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	24 941		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	24 941		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	35 388		
Constructions sur sol propre	300 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	209 332		
Installations générales, agencements et divers	3 763		
Matériel de transport	75 431		6 265
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	623 914		6 265
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	102		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	17 725		
TOTAL immobilisations financières :	17 827		
TOTAL GÉNÉRAL	666 682		6 265

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			24 941	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			24 941	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			35 388	
Constructions sur sol propre			300 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			209 332	
Inst. générales, agencements et divers			3 763	
Matériel de transport			81 513	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		183		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		183	629 995	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence			102	
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		1 330	16 395	
TOTAL immobilisations financières :		1 330	16 497	
TOTAL GÉNÉRAL		1 513	671 433	

Amortissements

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement	24 820	121		24 941
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	24 820	121		24 941
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	149 524	7 709		157 234
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	139 503	13 295		152 798
Matériel de transport	1 505	753		2 258
Mat. de bureau, informatique et mobil.	62 830	7 761		70 591
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles	353 363	29 518		382 881
TOTAL GÉNÉRAL	378 183	29 639		407 822

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
 Edition du 05/01/18
 Tenue de comp EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	350 000			350 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	350 000			350 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	20 000			20 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	20 000			20 000

TOTAL GÉNÉRAL	370 000			370 000
----------------------	----------------	--	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 395		16 395
TOTAL de l'actif immobilisé :	16 395		16 395
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	23 920		23 920
Autres créances clients	1 922 175	1 922 175	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 938	2 938	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	65 746	65 746	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	40 696	40 696	
État - Divers			
Groupe et associés	41 209	41 209	
Débiteurs divers	1 767 301	1 767 301	
TOTAL de l'actif circulant :	3 863 985	3 840 065	23 920
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	36 258	36 258	

TOTAL GÉNÉRAL

3 916 638

3 876 323

40 315

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	4 979	4 979		
Emprunts et dettes financières divers	196	196		
Fournisseurs et comptes rattachés	544 151	544 151		
Personnel et comptes rattachés	153 304	153 304		
Sécurité sociale et autres organismes	173 327	173 327		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	374 550	374 550		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 390	11 390		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	9 142	9 142		
Autres dettes	62 890	62 890		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL

1 333 930

1 333 930

Charges à Payer

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 735
Dettes fiscales et sociales	244 584
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 261
Autres dettes	
TOTAL	268 579

Charges et Produits Constatés d'Avance

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	36 258	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	36 258	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du Capital Social

SEGER

Période du 01/10/16 au 30/09/17
Edition du 05/01/18
Tenue de comp EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1276	391,85
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1276	391,85